

Même que le type avait "chié dans son froc" avant qu'ils le balancent au fond de l'océan, bien lesté de quatre parpaings pour qu'il coule sans jamais remonter. » Mieux, Vetea Guilloux dit également avoir lui-même participé à des filatures d'opposants au régime Flosse, dont celle de JPK. Convoqué à la gendarmerie, il est placé en garde à vue. Il craque. Et revient sur ses déclarations.

« Je n'en pouvais plus, je voulais retrouver ma femme, je m'étais caché cinq jours dans la montagne, et en plus, les enquêteurs m'ont mis en face des deux gars du GIP, dit-il aujourd'hui. Alors j'ai dit aux gendarmes et au parquet que j'avais raconté des conneries. Mais il faut me croire, j'avais vraiment dit la vérité. JPK, ils l'ont tué. C'est ce qu'ils m'ont dit, au GIP. » La cour d'appel le condamne en 2005 à un an d'emprisonnement pour dénonciation calomnieuse. Un arrêt cassé par la Cour de cassation en 2006.

Vetea Guilloux ne s'est pas contenté de raconter cette soirée arrosée avec les membres du GIP. Il a aussi narré une scène dont il est incapable de se remémorer la date exacte, même s'il en jure la véracité : « Je filais JPK sur ordre de mes supérieurs. Et j'ai vu un fourgon blanc s'arrêter à sa hauteur. Le fourgon a redémarré, JPK avait disparu. J'ai filé le fourgon, il est entré au siège du GIP. » Donc, selon lui, l'ancien journaliste aurait pu être enlevé par le GIP. Ce qui crédibiliserait la thèse de l'interrogatoire musclé ayant abouti à la mort de JPK.

Mais les gendarmes ont vite battu en brèche les déclarations de Vetea Guilloux. Ils ont, entre autres, établi que le GIP ne s'était doté de fourgons de couleur blanche qu'en 1998, soit après la disparition de JPK. Une foule de témoins est aussi venue contredire Vetea Guilloux. Autant de faits qui ont conduit le parquet de Papeete, dans son réquisitoire définitif de non-lieu, en novembre 2007, à conclure que Vetea Guilloux « n'est pas crédible, et n'a jamais été témoin d'un enlèvement de Jean-Pascal Couraud ».

Si son témoignage peut paraître parfois inconsistant, Guilloux a pourtant contraint la justice à enquêter sur les pratiques de l'équipe Flosse. Saisie d'une enquête en janvier 2005 pour « assassinat et complicité d'assassinat », la gendarmerie de Tahiti a pu établir que JPK avait bien fait l'objet d'une surveillance très soutenue des sbires de Gaston Flosse. Et c'est le saisissant portrait d'une île-carcen qui se dessine, à la lueur des déclarations des anciens membres du GIP.

De 1997 à 2004, les opposants au tout-

puissant sénateur ont été suivis, écoutés, espionnés. Journalistes, hommes politiques, magistrats... la liste est longue. En toute impunité, Gaston Flosse avait mis en place un système digne de la RDA de la grande époque. « Jamais les GIP n'ont opéré de missions de surveillance sur mes opposants politiques, proteste pourtant le sénateur. Cette affaire est une cabale politique. »

Il existait bien, comme le relève le réquisitoire du parquet, un service de renseignements officiels, le service des études et de la documentation (SED), dirigé par André Yhuel, implanté dans un bureau de la présidence. Yhuel, qui avait quitté la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) à la mi-1997 avec le grade de lieutenant, recevait, note le parquet, « directement ses directives de Jean Prunet, directeur de cabinet de Gaston Flosse ». Ce même Prunet est connu de la justice : il a été condamné en 1999 pour avoir recélé les documents et disques durs volés dans le cabinet de l'avocat de JPK, M^e Jean-Dominique des Arcis.

Par ailleurs, toujours sous le contrôle d'André Yhuel, une cellule de renseignement, dite « manifeste », avait été créée

dans les locaux du GIP. Elle avait été placée sous le contrôle de Félicien Micheloni, ancien adjudant de la DGSE jusqu'en 1997. « Cette cellule avait pour mission de suivre dans leur vie publique et privée les opposants politiques, les amis et familiers du président Gaston Flosse en procédant à des filatures, des photographies, des enregistrements filmés », détaille le parquet. Les informations étaient recueillies et transmises à Micheloni sur des fiches écrites, ou étaient saisies sur disquettes.

« On espionnait tout le monde, se rappelle Vetea Guilloux, qui fut membre de la cellule en 1997. Les copines de Gaston Flosse, les Miss Tahiti, les magistrats, les hommes politiques. Les journalistes. Et donc JPK. On avait un super matériel, de provenance américaine, on filmait les gens, des micros étaient placés dans leurs maisons ou dans les chambres d'hôtel. »

Sean Whitman, 38 ans, a lui aussi participé aux basses œuvres du SED. Placé en garde à vue le 7 avril 2006, il a raconté aux gendarmes sa mission centrée sur l'ex-journaliste. « Je ne me souviens pas de la période à laquelle les filatures de JPK ont commencé. Je pense que c'était environ un mois, un mois et demi avant sa disparition (...). Félicien [Micheloni] nous avait réunis et nous avait dit que nous allions filer

Jean-Pascal Couraud (...). Il venait vérifier de temps en temps (...). Je rendais compte verbalement le soir à Félicien et le lendemain par écrit si nécessaire. »

Interrogé lui aussi, Félicien Micheloni assure aux gendarmes que JPK est devenu « par hasard » une cible de la cellule. Il confirme en revanche avoir reçu directement de Gaston Flosse l'ordre de procéder à du « renseignement politique ». « Pour moi, Félicien Micheloni ment quand il dit que JPK a fait l'objet de filature par hasard, s'insurge Sean Whitman devant les enquêteurs. C'est lui qui nous a donné les ordres concernant cette filature. » Contactés par Le Monde, André Yhuel et Sean Whitman n'ont pas souhaité s'exprimer.

Gaston Flosse, pour sa part, dément avoir donné la moindre consigne. « Ce n'est pas moi qui ai donné des ordres pour surveiller JPK, dit-il. D'ailleurs, en quoi représentait-il un danger pour moi ? Je le connaissais, comme tout le monde ici... » Gaston Flosse ne s'est pas toujours désintéressé du sort de JPK : le 8 novembre 2005, les gendarmes

ont déniché lors d'une perquisition à son secrétariat particulier un rapport du SED, daté du 13 février 1998, et se rapportant à la disparition de l'ancien journaliste.

A la lueur de ces éléments, le doute n'est guère permis pour Philippe Couraud : « Mon frère détenait des éléments compromettants pour Gaston Flosse. Il travaillait sur une affaire de trafic d'armes, il montait des dossiers très costauds. » JPK s'était penché sur le patrimoine de l'écu, avait examiné ses investissements. Sans résultat, puisque Gaston Flosse n'a jamais réellement été touché par des décisions de justice, même s'il est mis en examen pour « détournement de fonds publics et prise illégale d'intérêts » dans deux dossiers : une affaire d'emplois fictifs, et le rachat de l'atoll d'Anuanuraro, où

le Territoire est suspecté d'avoir surévalué l'acquisition de 214 hectares à l'homme d'affaires Robert Wan, par ailleurs un intime de Gaston Flosse.

JPK pouvait-il représenter une menace pour M. Flosse, au point de le faire surveiller si étroitement ? La famille Couraud en est persuadée. « JPK avait dès 1996 des renseignements sur les virements opérés au Japon par Flosse », estime M^e Max Gatti, le conseil de la famille Couraud.

Mais la justice n'a pas voulu suivre la partie civile sur ce terrain. « Il n'y a aucun élément qui permette de dire que M. Couraud avait trouvé quelque chose, précise François Deby, procureur général à Papeete jusqu'en décembre 2007. Et nous n'avons jamais été saisis de faits relatifs à des transferts de fonds suspects de M. Flosse. Je précise en outre que je n'ai jamais reçu de directives de la chancellerie sur les dossiers liés à M. Flosse. »

Alors que rumeurs et chasse-trapes rythment la marche de l'enquête, une association s'est créée à Papeete pour soutenir le combat de la famille Couraud. « Il faut aller plus loin, dit Philippe Couraud, l'enquête a érudé un tas de pistes, comme cette dizaine de témoignages qui corroborent les déclarations de Vetea Guilloux. Je suis convaincu que les GIP ont tué mon frère, il est déjà prouvé qu'ils le surveillaient... »

Une stèle, posée en souvenir de JPK au cimetière de la pointe des Pêcheurs, est soigneusement entretenue, depuis dix ans. La tombe, elle, reste vide. ■

L'affaire Clearstream va faire un détour par Tahiti

EN JUIN 2007, l'avocat de Jean-Pascal Couraud (JPK), M^e Jean-Dominique des Arcis, avait fait référence à une « note circulant à Papeete en 1998-1999, faisant état de transferts de fonds par Wan [Robert Wan, riche homme d'affaires proche de Gaston Flosse] à Jacques Chirac ».

Une assertion suffisamment intrigante pour pousser, le 20 novembre 2007, la chambre d'instruction de la cour d'appel de Papeete à réclamer un supplément d'information.

Le juge Jean-François Redonnet, chargé de l'enquête sur la disparition de JPK, a écrit à ses collègues parisiens, le 23 novembre 2007, afin d'avoir accès au dossier Clearstream. Une requête acceptée par les juges Jean-Marie d'Huy et Henri Pons, qui, au détour de leur instruction sur les fichiers informatiques falsifiés, ont découvert des écrits du général Philippe Rondot se rapportant à une enquête de la direction gé-

rale de la sécurité extérieure (DGSE) sur un éventuel compte japonais détenu en 1992 à la Tokyo Sowa Bank par Jacques Chirac.

« Filière nippone »

Gaston Flosse serait cité comme l'un des éléments de cette « filière nippone ». Aucun élément tangible n'est jamais venu étayer cette rumeur, et les magistrats n'ont pas souhaité suivre cette piste.

Il est fort peu probable, selon M^e Des Arcis, que JPK ait détenu des informations sur ce compte japonais. « J'étais son conseil, il me l'aurait dit, confie l'avocat. Il n'avait aucune preuve objective de financement occulte, JPK ne savait rien sur ce compte japonais ! »

Tout est parti, en fait, des confidences de M^e Des Arcis sur l'existence de la fameuse note liée à des transferts de fonds au Japon. « Cette note, explique M^e Des Arcis, j'en étais l'auteur, pour

garantir ma sécurité. A l'époque, j'étais visé par l'équipe Flosse. » Dans cette note, M^e Des Arcis faisait état du témoignage d'un employé des entreprises Wan, qui aurait, entre autres, brûlé les preuves de transferts de fonds au Japon en faveur de Jacques Chirac.

Joint par Le Monde, cet employé, Marcel Chong, dément formellement : « Jamais je n'ai brûlé quoi que ce soit ayant trait à des transferts de fonds », jure-t-il.

M^e Des Arcis l'assure : JPK ne travaillait pas sur d'éventuelles connexions financières entre Jacques Chirac et le Japon, via Tahiti. « Aucun numéro de compte n'a jamais été trouvé, assure aussi Gaston Flosse, il n'y a jamais eu de précisions sur ces mouvements de fonds, juste des on-dit. Jamais je n'ai mis le moindre centime dans une banque pour le compte de Jacques Chirac. Je suis à la disposition de la justice si elle souhaite m'interroger. » ■

« Il n'y a aucun élément qui permette de dire que M. Couraud avait trouvé quelque chose »

François Deby
ancien procureur général
à Papeete



A gauche, Gaston Flosse, président du gouvernement de la Polynésie de 1984 à 1986, puis de 1991 à 2004. Il brigue un nouveau mandat aux élections territoriales de mars.

CHRISTIAN DUROCHER / TAHITI PRESSE/MAXPPP
Ci-contre, Vetea Guilloux, ex-membre du service de renseignement de Tahiti. En bas : à gauche, l'opposant Boris Leontieff, dont s'était rapproché Jean-Pascal Couraud ; à droite, Oscar Temaru, président du gouvernement de la Polynésie.

PHOTOS VALÉRIE MACON/AFP

